

ATTESTATION DE CONFORMITE SANITAIRE

Conformément à l'arrêté du 29 mai 1997 modifié et à la circulaire du Ministère de la santé
DGS/SD7A 2002 n°571 du 25 novembre 2002

Coordonnées du demandeur des essais :

VICENTE CANALES, S.A.
Poligono Armentera, parcela 86
22400 MONZON
ESPAGNE

Nom de l'accessoire représentatif : Joint de démontage SBJP PN10 DN50

N° de dossier attribué par le laboratoire habilité : **13 ACC LY 420**


Date de réalisation des essais d'inertie, le cas échéant : /

Commentaires : Les joints de démontage sont assemblés à l'aide de composants conformes à la réglementation. Aucun essai de migration n'est nécessaire à l'obtention de cette ACS.

Famille d'accessoires couverte par l'ACS : Joints de démontage de références (4 références) :

SBJP PN10 DN50 à DN2000
SBJP PN16 DN50 à DN2000
SBJP PN25 DN50 à DN2000
SBJP PN40 DN50 à DN1000

Commentaires : /

Attestation délivrée par : **Christelle AUTUGELLE** Signature : 
Responsable Laboratoire MCDE
CARSO - L.S.E.H.L.

A la date du : **16 Septembre 2013**

Date d'expiration de l'ACS : **16 Septembre 2018**